

Compte-rendu de la Séance du 22 Septembre 2011

Étaient présents : Mmes FLOURY, LEBAS, MAILLARD
MM. BOUDIER, DETOURNAY, HAUZAY, JAUDRIAT,
LAVENU, LETHUILLIER, RIBET.

Etaient absents : Mmes BOUTIGNY, LE ROY, BOQUET
MM. LECORDIER, LEGEMBRE

M. RIBET disposait du pouvoir de Mme BOQUET

M. BOUDIER était nommé secrétaire de séance.

☆☆☆☆☆

Approbation du procès verbal de la séance du 12 Juillet 2011 :

Il est approuvé à l'unanimité.

☆☆☆☆☆

Communauté de Communes et Syndicats

Modification des statuts du SIER

MM. RIBET et BOUDIER expliquent au Conseil Municipal que le Syndicat Départemental d'Énergie (SDE) doit mettre en conformité ses statuts avec les réglementations. En effet, le SDE n'avait pas clairement la compétence de la maîtrise d'ouvrage des travaux d'électrification de toutes les communes du Département. Les conséquences financières de cette situation ont permis au Département de la Seine-Maritime d'obtenir une dotation du FACé (Fonds d'Amortissement des Charges d'électrification) d'un montant supérieur à ce qu'il aurait dû être (+ 654 400€). A défaut d'un regroupement total de la maîtrise d'ouvrage d'ici 2012, le FACé se verra dans l'obligation d'appliquer des pénalités au Département sur sa dotation 2012.

A ce titre et dans l'objectif de la mise en place du Schéma Départemental de la Coopération Intercommunale, le SIERG de Saint-Romain de Colbosc doit transférer au Syndicat Départemental d'Énergie, le pouvoir concédant pour le gaz et l'électricité, dans son intégralité et avec toutes les attributions qui en découlent, notamment la maîtrise d'ouvrage.

Le Conseil Municipal délibère et adopte les nouveaux statuts du SIERG afin que ceux-ci soient en conformité avec les réglementations.

Communauté de Communes : Élimination des déchets

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets est à disposition du public en Mairie.

Communauté de Communes : Thermographie aérienne

Les résultats de la campagne de thermographie aérienne effectuée sur les 16 communes du territoire (170km²) seront communiqués au public lors de 6 rencontres dont les dates et lieux sont les suivants :

- Samedi 8 octobre à la Communauté de Communes
- Mardi 11 octobre à Saint-Laurent de Brèvedent
- Mercredi 12 octobre à Graimbouville
- Jeudi 20 octobre à Sandouville
- Vendredi 21 octobre à La Cerlangue
- Samedi 22 octobre à la Communauté de Communes

ECOLE

Marché de travaux relatif à l'extension de l'école

Considérant l'analyse des offres effectuée par M. BRESSAC, Architecte, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer tous les documents relatifs à l'attribution de ce marché et à l'exécution de ces travaux et à notifier le marché aux candidats retenus.

COURRIERS

Courrier de M. PALFRAY

M. RIBET donne lecture de la copie du courrier adressé par M. PALFRAY au Maire de Saint-Gilles pour lui faire part de son mécontentement suite à des problèmes d'inondations et de coulées de boue Rue de la Chouette. En effet lors de violents orages, de la boue venant d'un champ situé en amont de la Rue de la Chouette, se déverse sur la route et se propage dans la propriété de M. PALFRAY.

M. RIBET explique que le problème va être étudié en collaboration avec la Communauté de Communes et l'agriculteur qui exploite le champ.

DIVERS

Columbarium

Il a été mis en place à la mi-septembre. La commission cimetière se réunira le 18 octobre prochain à 18h00 pour établir le règlement applicable au columbarium.

Listes électorales

La commission de révision de la liste électorale se réunira le 11 octobre à 18h00 pour effectuer les opérations de la révision qui doivent se dérouler entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre de chaque année.

11 novembre

La cérémonie commémorative se déroulera à 11h15 à l'église, puis à 11h30 au monument aux morts. Un vin d'honneur sera servi à partir de 11h45 à la salle polyvalente où les médaillés du travail et les lauréats des jardins fleuris seront récompensés.

Requête de M. LUCAS

M. LUCAS, président de l'Amicale Bouliste, a sollicité M. RIBET pour disposer d'un local au dessus de la Mairie afin de stocker temporairement le matériel de son association. Le Conseil Municipal accepte sous réserve de connaître la date butoir d'occupation du local.

PAIO

M. RIBET informe le Conseil Municipal que le rapport d'activité 2010 de la PAIO est à disposition en Mairie pour ceux qui souhaitent le consulter. Il fait remarquer qu'une dizaine de jeunes gommervillais ont été en contact avec cette association en 2010.

Questions diverses

- Mme FLOURY informe le Conseil Municipal qu'une haie, située à l'extrémité de la rue des Rames, empiète largement sur le trottoir et représente une gêne pour les passants.
 - ↳ M. BOUDIER lui répond que des courriers vont être adressés aux administrés dont les haies et les arbres nécessitent un élagage.

- Mme LEBAS et M. DETOURNAY rapportent que des riverains ont constaté que le chemin piéton couleur sable qui passe derrière l'abribus du village était relativement glissant en cas d'humidité.
 - ↳ M. RIBET propose de résoudre le problème en demandant à M. TOXE de gratter le revêtement et d'y incorporer des gravillons stockés actuellement près du terrain de boules.

M. RIBET informe le Conseil Municipal qu'il a reçu la visite de M. Damien BONHOMME lui proposant ses services pour l'entretien des espaces verts. Il attend sa proposition financière pour comparer avec l'entreprise actuellement titulaire de cette mission au sein de la Commune.